

**SYNDICAT MIXTE D'ENERGIE
DU DEPARTEMENT
DES BOUCHES-DU-RHÔNE
(S.M.E.D.)**

Envoyé en préfecture le 20/09/2022

Reçu en préfecture le 20/09/2022

Affiché le

ID : 013-251301545-20220920-2022_37-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU
SYNDICAL DU SMED13**

**Séance du 20 septembre 2022
Présidence : Didier KHELFA**

N° 2022 - 37

OBJET : RELIQUAT FACE 2021

L'an deux mil vingt-deux et le 20 septembre 2022, à 9h45, le Bureau syndical du Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches du Rhône, dûment convoqué par Didier KHELFA, Président, s'est réuni dans les locaux du SMED13, à Miramas, en session ordinaire.

Etaient présents : voir liste jointe ;
Constatant que le quorum est atteint ;

Le Président expose :

Afin de consommer la totalité de l'enveloppe Facé, sous-programme « renforcement », et répondre aux besoins urgents des communes, il convient de voter des reliquats pour le programme 2021.

Il est proposé une opération de renforcement de réseaux sur la commune de BELCODENE :

COMMUNE	LIEUX DES TRAVAUX	MONTANT OPERATION HT	AIDE MAXI DU CAS FACE 80% HT
BELCODENE 2021.ErA.SMED.093	BT Postes PLAINES DE BEAUMONT, LES PLAINES et PUIITS DE BUISSON (Chemin Cros de Cabane - Tr2)	84 645 €	67 716 €

Il est proposé de :

- Demander l'approbation du reliquat Facé 2021 – Renforcement du réseau électrique,
- Autoriser le Président à signer les conventions de financement et lancer et signer les bons de commande relatifs aux marchés d'études et de travaux pour lesquels le SMED13 est maître d'ouvrage.

**Le Bureau syndical, après avoir entendu l'exposé du Président
et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- **Article 1** : Approuve le reliquat Facé 2021 – Renforcement du réseau électrique,
- **Article 2** : Autorise le Président à signer les conventions de financement et lancer et signer les bons de commande relatifs aux marchés d'études et de travaux pour lesquels le SMED13 est maître d'ouvrage.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Président,



Didier KHELFA